



Vous êtes invités à notre prochaine formation :

Biosécurité en élevage de porcs : maîtrise du risque PPA

Formation obligatoire dans le cadre de l'arrêté ministériel du 16/10/2018 définissant les mesures d'hygiène et de prévention pour lutter contre le virus de la PPA

Programme

> 9h30 : début de la formation

- > Présentation du déroulement de la formation et rappel du contexte,
- > Connaissances sur la Peste Porcine Africaine : agent infectieux, résistance, symptômes, critères d'alerte, voie de contamination, propagation ...
- > Situation épidémiologique actuelle, réglementation et mesures en vigueur.
- > Présentation de la notion de biosécurité et de l'arrêté ministériel du 16/10/2018.
- > La méthodologie du plan de biosécurité : définition de zones (publique, professionnelle et d'élevage), flux entrants et sortants, barrières, ...
- > Les principales règles de biosécurité à appliquer à l'élevage : le SAS sanitaire, la quarantaine, la réception des animaux, matériels et produits, l'alimentation et l'abreuvement, l'aire de stockage, le quai d'embarquement, l'aire d'équarrissage, la gestion des cadavres et des effluents, désinfection des locaux ...
- > Application et appropriation des bonnes pratiques d'hygiène : mesures d'hygiène actives telles que le plan de nettoyage, désinfection et dératisation.
- > Travail individuel sur votre plan de biosécurité et bilan collectif.
- > **17h30 : fin de la journée.**

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée :

- > Projection de diaporama, présentation des ressources documentaires à disposition et de cas concrets. Echanges.
- > Auto-évaluation et travail individuel pour élaborer son plan de biosécurité appliqué à sa propre exploitation, accompagné du formateur.

Rendez-vous le 11 mai 2023 à LAXOU

- Salle Bergamote à la chambre d'agriculture 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU (pôle agricole)
- Contact sur place : Mathilde MARCHAL (GDS 54)
07.87.69.92.39

11 mai 2023

Objectifs

- Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la PPA
- Comprendre les risques liés à la propagation du virus
- Acquérir les fondamentaux de la biosécurité
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité adapté à son élevage
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène à son élevage

Formateur

Docteur Pascal MESSIN,
vétérinaire praticien en Moselle et
formateur référencé pour dispenser
cette formation « biosécurité »

*Formation réalisée avec les GDS et
Groupement Technique Vétérinaire du
Grand-Est (GTV)*

Public

Pour les éleveurs porcins du Grand-Est.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 07h00

Matériel à apporter

Documents d'élevage permettant de travailler sur votre plan biosécurité :
plan de la ferme en 2 exemplaires minimum (plan de masse (A4) ou photo Google Maps) avec des stylos et marqueurs de couleur (+ crayon et gomme)

Conditions tarifaires :

Pour les actifs agricoles non-salariés (chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation) : les conditions ci-dessous s'appliquent aux cotisants VIVEA, sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation MSA, qu'ils suivent au moins 7 heures de formation, et qu'ils ne dépassent pas leur plafond financier de prise en charge (2 250 €/année civile) consultable sur le site de VIVEA :

- Frais pédagogique pris en charge par VIVEA : 112€
- Contribution stagiaire exceptionnelle : 0€
- **Coût journalier par stagiaire : 36€ HT** (frais de restauration et annexes compris)



Pour les salariés agricoles, apprentis :

- **Coût journalier par stagiaire : 130 € HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge (Action « Boost'Compétences »). Tél. : 03.26.40.58.51. Email : grand-est@ocapiat.fr



Pour les autres statuts : Contacter le GDS.

A l'issue de la formation, une facture vous est envoyée, accompagnée de votre attestation de présence.

Conditions de participation :

- **Modalités d'évaluation :** autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenant.
- **Sanction visée :** attestation de présence/certificat de réalisation à l'issue de la formation
- **Modalité d'accès :** Pour participer, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- Attention places limitées : 13 personnes
- À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation
- **Responsable de stage et d'inscription :** Claire Dargent - 03.83.93.44.76
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** contactez-nous avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées](#) (ou sur site internet gdsreseau3m.com).

Prestataire de formation :

Groupement de Défense Sanitaire de Meurthe-et-Moselle
9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU - tel : 03 83 93 44 76 - fax : 03 83 93 12 20 -
mail : gds54@gds54.com
Site internet : www.gdsreseau3m.com
n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032
Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services



Nous vous attendons nombreux !

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION !

- **Crédit d'impôt** (de l'ordre de 70€ par jour de formation suivie).
- **Vous voulez covoiter ?** Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- **Tarif préférentiel au Service de Remplacement** (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

Consultez l'offre complète de formations sur notre catalogue !



www.gdsreseau3m.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre et date(s) : Biosécurité en élevage de porcs, maîtrise du risque PPA- 11/05/23

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Renvoyez ce bulletin à votre GDS (mail, fax, courrier) jusque la veille du démarrage de la formation



Prestataire de Formation :

GDS 54
9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Etablissement certifié
Qualiopi et engagé dans
la Démarche Qualité de
Services

Responsables des
inscription et renseigne-
ments administratifs :
Mathilde MARCHAL
(GDS 54)
03.83.93.44.76

Mise à jour du document :
28/02/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Etes-vous en situation de handicap ? Oui Non

Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, contactez le GDS avant la formation afin d'apporter des adaptations nécessaires à la prestation.

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Autre statut : |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Informations sur votre atelier porcin :

Nombre de porcs : _____ Êtes vous :

Naisseur Engraisseur

Commercialisation :

Naisseur-engraisseur

Filière longue, groupement

Filière courte, vente directe...

Autres : _____

Elevez-vous vos porcs :

En plein-air En bâtiment

En bâtiment avec parcours extérieur

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter...) ?

Le ___/___/___

Signature :